

## Le projet d'Innergex retenu par Hydro-Québec dans Lotbinière

**Sainte-Croix, le 26 janvier 2024** – La MRC de Lotbinière et l'entreprise éolienne Innergex sont heureuses d'annoncer que la proposition de 100 MW déposée en septembre dernier a été retenue par Hydro-Québec. Bien que plusieurs étapes restent à franchir, le projet choisi bénéficiera à terme à l'ensemble du territoire et profitera également aux municipalités qui l'accueillent, Saint-Édouard-de-Lotbinière, Notre-Dame-du-Sacré-Coeur-d'Issoudun et Sainte-Croix.

« Nous sommes ravis que notre territoire ait obtenu le feu vert d'Hydro-Québec. La MRC de Lotbinière profitera à bien des égards des fruits de ce projet régional, notamment pour mener à terme les grands projets de développement pour notre région. Bien que la responsabilité revienne à Innergex de présenter un projet acceptable économiquement, écologiquement et socialement, nous allons, en tant que partenaire, nous assurer du bon déroulement des prochaines étapes et veiller aux intérêts régionaux en restant à l'écoute des préoccupations du milieu », souligne M. Daniel Turcotte, préfet de la MRC de Lotbinière.

Dans cet esprit, un comité de suivi avec les citoyens sera mis sur pied au cours des prochains mois afin d'assurer un suivi des développements et d'entendre les préoccupations de la population en lien avec ce projet porteur pour l'ensemble de la MRC de Lotbinière.

### Citations :

« C'est une excellente nouvelle pour Saint-Édouard-de-Lotbinière pour qui la diversification des revenus est essentielle. Nous allons demeurer présents pour nous assurer de veiller aux intérêts de la population à travers les étapes à venir. »

*M<sup>me</sup> Denise Poulin, mairesse de la Municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière.*

« Pour le développement d'Issoudun et pour le territoire, c'est une excellente nouvelle et je m'en réjouis. La MRC et la municipalité seront aux côtés de la population pour bonifier ce projet dans les étapes à venir jusqu'à la mise en service du parc éolien. »

*M<sup>me</sup> Annie Thériault, mairesse de la Municipalité de N.D.S.C d'Issoudun.*



« La Municipalité de Sainte-Croix se réjouit de cette excellente nouvelle qui nous permettra de diversifier nos revenus et de réaliser des projets structurants, tant au niveau local que régional. Nous nous engageons à travailler en collaboration avec le promoteur et les citoyens afin de nous assurer que ce projet soit réalisé en harmonie avec le milieu et dans le respect de celui-ci. »

*M. Stéphane Dion, maire de la Municipalité de Sainte-Croix.*

« Nous sommes très heureux de collaborer avec la MRC de Lotbinière et les Abénakis d'Odanak et Wôlinak afin de poursuivre nos efforts de développement au Québec. La force d'Innergex a toujours été notre habileté à former et à entretenir des partenariats à long terme, et nous avons toujours à cœur de créer des projets qui bénéficieront aux communautés. Notre équipe continue à travailler activement à établir des partenariats et concevoir des projets compétitifs au Québec afin de soutenir l'ambitieux Plan d'action 2035 d'Hydro-Québec. »

*M. Michel Letellier, président et chef de la direction d'Innergex.*

## **Rappel des faits**

Au printemps dernier, deux promoteurs ont approché la MRC de Lotbinière et six de ses municipalités afin de proposer un développement éolien dans deux secteurs différents : Saint-Gilles, Saint-Agapit pour un projet de 150 MW et Saint-Édouard-de-Lotbinière, Sainte-Croix, Lotbinière et N.D.S.C d'Issoudun pour un projet de 100 à 125 MW. Le second projet a été retenu, celui d'Innergex.

Les promoteurs intéressés avaient jusqu'au 12 septembre dernier pour déposer leur soumission à Hydro-Québec. Hydro-Québec a rendu publique sa décision aujourd'hui.

Un partenariat 50/50 entre Innergex et le milieu communautaire (MRC 45 % et les Abénakis d'Odanak et de Wôlinak 5 %) a été conclu pour ce projet de 100 MW, ce qui pourraient représenter des retombées économiques estimées à 4 M\$/an pendant 30 ans au niveau régional (total de 120 M\$).

Ce à quoi s'ajoutera un montant approximatif de 600 000 \$ par année, partagé entre les communautés locales visées par le projet, et un montant supplémentaire de 600 000 \$/an réparti entre les propriétaires fonciers qui accueilleront le projet. Ce projet pourrait donc représenter plus ou moins 5,2 M\$/an de retombées durant 30 ans sur l'ensemble du territoire de la MRC.



**Lotbinière, un lot d'opportunités!**



CHRONOLOGIE DES PROCHAINES ÉTAPES			
2024	2025-2026	2027	2028
<p><b>Phase de développement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un comité de liaison</li> <li>• Étude d'impact environnemental</li> <li>• Consultation publique</li> <li>• Création d'un comité de liaison</li> </ul>	<p><b>Phase de développement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultation et audience publique du Bureau d'audience publique en environnement (BAPE)</li> <li>• Demande à la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ)</li> <li>• Approbation et permis</li> <li>• Décret gouvernemental</li> <li>• Ingénierie détaillée du projet</li> <li>• Étude d'interconnexion</li> </ul>	<p><b>Phase de construction</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chemin d'accès</li> <li>• Réseau collecteur</li> <li>• Fondations</li> <li>• Sous-station électrique</li> </ul>	<p><b>Phase de construction</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des routes existantes</li> <li>• Transport et montage des éoliennes</li> <li>• Mise en service (fin 2028)</li> </ul>

Soulignons que le développement de projet éolien découle d'une orientation gouvernementale du [Plan d'action 2035 - Vers un Québec décarboné et prospère](#), qui souhaite faire un virage énergétique et décarboner le Québec en triplant la production éolienne, soit plus de 10 000 MW d'ici 2035.

C'est aussi une opportunité pour les municipalités et les MRC de diversifier les revenus et de réinvestir dans des projets de développement durable et structurant pour leur région.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter la [foire aux questions](#) sur le site web de la MRC à l'adresse [mrclotbiniere.org/FAQ\\_eolien](http://mrclotbiniere.org/FAQ_eolien).

- 30 -

Source :

Julie-Ann Charest

Technicienne en communication

et bureautique

MRC de Lotbinière

418 926-3407, poste 242

[communications@mrclotbiniere.org](mailto:communications@mrclotbiniere.org)



Lotbinière, un lot d'opportunités!

